

La connexion se fait via EDUCONNECT en tant que représentant légal

Les étapes :

1. **Découvrez les formations** : à partir du 3 avril 2026
2. Formulez vos demandes : **du 6 au 19 mai 2026** (ces dates sont importantes à respecter)
3. **Répondez aux propositions d'orientation** : dès le lendemain du conseil de classe (3 ou 5 juin)
4. **Consultez les résultats d'admission** : mardi 30 juin
5. **Procédez à l'inscription** dans l'établissement d'admission : calendrier spécifique pour chaque lycée (à partir du mercredi 1^{er} juillet)

Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier pour chacune des étapes.

Etape 1 : Découvrir les formations et choisir son orientation

Etape 2 : Formuler les demandes

Le bouton **Ajouter à mes demandes** est présent sur la page descriptive des offres.

L'enregistrement par les familles de leurs demandes sur le service en ligne **génère l'envoi d'un courriel qui récapitule leur saisie et précise les choix d'orientation déduits.**

Les deux représentants sont destinataires du courriel. Seul le représentant à l'origine de la saisie peut apporter des modifications. Si l'autre représentant légal souhaite apporter des modifications il est invité à prendre contact avec la personne à l'origine de la saisie ou à contacter l'établissement de l'élève.

➔ Etape 3 : Répondre aux propositions d'orientation

Mes services Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : prenez contact avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

Répondre à la proposition d'orientation

Si vous n'acceptez pas les propositions du conseil de classe, prenez rendez- vous avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

➔ Etape 4 : Prendre connaissance des résultats d'admission

Le mardi 30 juin à la fin des épreuves du DNB, la notification d'affectation sera distribuée à chaque élèves.

Les représentants de l'élève peuvent consulter et télécharger les résultats des demandes formulées.

Le résultat de vos demandes est publié

Dès le 30 juin après-midi

Consultez les résultats

Vous pouvez toujours consulter les offres de formation de la rentrée 2026.

Consultez le catalogue

Calendrier 2026

- Consultation**
Je consulte le catalogue 2026 à jour.
A partir du 3 avril
- Demands**
J'enregistre mes demandes.
Du 4 mai à 14h00 au 08 mai à 23h00
- Traitement**
Mon dossier est en cours de traitement.
Du 27 mai au 28 juin
- EN COURS**
Résultat
Je consulte le résultat de mes demandes.
Dès le 30 juin après-midi

➔ Etape 5 : S'inscrire dans le lycée

Suivre les informations notées sur la notification d'affectation ou sur l'espace en ligne